

MAIRIE DE  
82370 SAINT-NAUPHARY

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-04-03

SEANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

Date de la convocation : 14 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-sept avril à 20h30, le Conseil d'administration du CCAS de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des fêtes du village, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Président.

Présents : 4

PAILLARES Bernard, FORESTIÉ Edouard, RISPE Laurence, CASTANIÉ Alice

Absent(s) : 1

*LORMIERES Philippe donne pouvoir à Bernard PAILLARES.*

*Madame SALAT Marie-Morgane a été élue secrétaire de séance*

Objet de la délibération : Vote du budget CCAS 2026

*Lors de sa séance du 10 février 2026, la commission des finances a analysé les résultats du compte financier unique 2025 pour le budget CCAS.*

*Elle s'est réunie le lundi 13 avril 2026 pour analyser le projet du budget CCAS pour l'exercice 2026 soumis à l'adoption du conseil d'administration.*

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2026 du budget CCAS présenté par le Président, soumis au vote par nature,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026, pour le CCAS, conformément au tableau ci-dessous :

Le budget CCAS, pour l'exercice 2026, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS REELLES	7 098.82	7 098.82	0	0
OPERATIONS DORDRE	0	0	0	0
TOTAL	7 098.82	7 098.82	0	0

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.  
Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 28 avril 2026.

Le secrétaire,  
SALAT Marie-Morgane

Le Président,  
Bernard PAILLARES.



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 05/05/2026  
et publication ou notification  
du 28/04/2026  
Le Président,

Bernard PAILLARES